

Mairie de Thennes : 16, rue des Écoles - 80110 Thennes

Tél-Fax : 03 22 42 20 74

mail : [mairie@thennes.fr](mailto:mairie@thennes.fr) et site internet : [www.thennes.fr](http://www.thennes.fr) et sur [INTRAMUROS](#) (application mobile)

**Permanences publiques du secrétariat :**

**Le mardi** de 16 h 30 à 18 h 30, **le jeudi** de 10 h à 12 h ou sur R.D.V à : [secretariat@thennes.fr](mailto:secretariat@thennes.fr)

**Permanence du Maire et/ou Adjointes : Mardi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur RDV**



Monsieur le maire de Thennes,  
Madame et Messieurs les adjoints,  
Mesdames et Messieurs les  
conseillers municipaux,

Le Président et les membres du CLAT,  
Le personnel communal,



**Vous souhaitez une excellente année 2025**

### **BRÈVES THENNES Janvier 2025**

### **Les faits marquants de l'année 2024**

**L'adressage obligatoire** des habitations s'est déroulé quasiment sans dénumérotation puisque seule la rue des Ormelets (entreprise du Val de Luce) pourtant bien existante sur le cadastre a dû reprendre sa place dans le paysage local. Vérification de votre adresse sur <https://adresse.data.gouv.fr/>

**Enfouissement des réseaux** au Bosquet du Hêtre (100 000€ environ). Les rues Jacques Hodin, Chenevières, Presbytère et des Ormelets sont quasiment terminées pour un coût estimé à 250 000€ en part communale.

**Peu de succès des ateliers numériques** malgré les problèmes des administrés rencontrés en mairie et en difficultés. Les RDV personnels sont toujours possibles au 06 49 45 36 52, Ryan SARA le conseiller numérique de la CCALN.

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** des 47 communes de la CCALN est en cours et progresse puisque le zonage et le règlement sont actuellement à l'étude. Une seule remarque à ce jour sur le cahier de doléances ouvert en mairie et c'est dommage. Le développement rural semble sacrifié puisque chaque m<sup>2</sup>, are, hectare d'urbanisation récupéré en ruralité viendra probablement compenser les projets des métropoles.

**Les élections européennes et législatives 2024** ont plutôt assombri le paysage politique et les conséquences laissent planer le doute quant à la confection du budget communal 2025 ; difficile de prévoir des dépenses sans recettes...

**La Commémoration du grand Prix** de l'Automobile Club de France, circuit de 1913 passant par Thennes a été un succès et les organisateurs ont apprécié l'accueil des Thennois.

**La vidéo protection** est terminée sans être opérationnelle, reste à installer les deux caméras de la rue Jacques Hodin et les trois personnes habilitées à visualiser les images par arrêté préfectoral seront très prochainement formées (un seul élu, le maire, la secrétaire de mairie et l'employé communal).

**Le mur du cimetière** a été très correctement rejointoyé par la Maisonnée de Corbie, une association de réinsertion, la même qui entretient le cimetière depuis l'interdiction des pesticides.

**Rue des Alouettes** : voirie et trottoirs.

**Projets 2025** : L'enfouissement des réseaux des rues de l'Abbaye, Michel, Plâtrier et rue des Écoles jusque la mairie semble acquis puisque financé par les fonds propres de la commune (250 000 à 300 000€ en part communale) mais l'assainissement collectif du reste du village toujours prévu en début de travaux fin 2025 est conditionné, comme d'autres projets communaux à l'incertitude financière nationale actuelle ; croisons les doigts !

**Salle des fêtes, 20 ans déjà** : Des travaux de peinture intérieure à la salle des fêtes sont programmés en février.

Et après l'assainissement collectif, la réfection totale de la rue Jacques Hodin !

**Enfin, GRAND MERCI** à l'équipe municipale et à ses employés communaux qui ne ménagent pas leurs efforts pour rendre notre commune toujours plus attrayante et merci aux administrés qui ont décoré et illuminé les sapins du CLAT, et leurs habitations. Bonne année 2025 à tous. P. Marotte